


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

25148685

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE
14 NOV. 2025
**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**
N° d'entreprise : 0563 700 454
Nom
(en entier) : BAXALTA BELGIUM MANUFACTURING
(en abrégé) :
Forme légale : Société anonyme
Adresse complète du siège : Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines
Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des décisions prises par écrit par l'actionnaire unique relevant du pouvoir de l'assemblée générale en date du 30 septembre 2025:

[...]

6. L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (numéro d'entreprise 0419.122.548), ayant son siège situé à Luchthaven Brussel Nationaal 1 K, 1930 Zaventem, pour une période de trois ans dont le premier exercice se termine le 31 mars 2026. Cette société a désigné Axel JORION (A02363), réviseur d'entreprises, en tant que son représentant permanent chargé de l'exercice de son mandat.

[...]

7. Un pouvoir spécial est donné à Filip Van Acoleyen, Nicolas Bosschaerts, Anthea Debou, Brent Mastin et Simon Meyskens, qui, à cet effet élisent domicile à Gateway building, 1930 Zaventem, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, agissant séparément, afin de publier les présentes décisions dans les annexes au Moniteur belge et de remplir toute les formalités relatives à la modification de l'inscription de la Société dans la Banque-carrefour des entreprises et auprès de l'administration de la TVA et à cet effet, signer toute pièce et tout acte, y compris les formulaires de publication et les formulaires spéciaux à transmettre aux guichets d'entreprises.

Anthea Debou
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).